

Alexandra HERITEAU

De: Valérie GAUGLER - PNR des Préalpes d'Azur <vgaugler@pnr-prealpesdazur.fr>
Envoyé: vendredi 20 octobre 2023 08:25
À: Alexandra HERITEAU
Cc: Elisabeth GALLIEN - PNR des Préalpes d'Azur; Dominique REISLER - PNR Préalpes d'Azur; Muriel CARY - PNR des Préalpes d'Azur
Objet: RE: convocation examen conjoint - révision allégée n°2 PLU de Grasse

Madame,

Je vous remercie de convier la Parc à l'examen conjoint concernant la révision allégée n°2 du PLU de Grasse. Nous ne pourrons pas être présent. Bien que le territoire du Parc concerne la frange nord de Grasse, nous privilégions les communes couvertes par le Parc.

La Parc a émis un avis au sujet de la modification de droit commun n°1 du PLU (juin 2023) et de la révision allégée n° 2 du PLU (mai 2023).

En lien avec notre échange téléphonique, nous rappelons que suite à la commission avis du 10 mai 2023, nous avons pu aborder le projet de révision allégée n°2, et avons pu apprécier la qualité de ce projet à mettre en relation avec le projet de jardin botanique à Gréolières (Beth Marshall : 07-86-04-15-37 ; bethjanemarshall@hotmail.com ; <https://www.jbam.fr>). La commission avis a émis un avis en faveur d'un suivi de l'évolution de ce projet de jardin. Par ailleurs, l'équipe du Parc souligne l'originalité et l'intérêt de travailler par rapport au référentiel de l'OMS pour fixer des objectifs d'espace vert, et de la réflexion sur les paysages agrestes figurant dans le PLU.

Je vous remercie de votre attention.

Veuillez nous excuser de cette réponse tardive.

Je reste votre disposition pour toute question en lien avec la Charte.

Cordialement

Valérie GAUGLER

Chargée de projets Paysage Aménagement Urbanisme
PNR des Préalpes d'Azur

1, avenue François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiey

Tél : 04 92 42 08 63 – 06 29 36 91 36

De : Alexandra HERITEAU <aheriteau@paysdegrasse.fr>
Envoyé : mardi 3 octobre 2023 11:29
À : Valérie GAUGLER - PNR des Préalpes d'Azur <vgaugler@pnr-prealpesdazur.fr>
Objet : convocation examen conjoint - révision allégée n°2 PLU de Grasse
Importance : Haute

Madame, Monsieur

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-annexée, en votre qualité de PPA, la convocation à l'examen conjoint prévu le **vendredi 20 octobre 2023 à 10H30** à la CAPG, concernant la révision allégée n°2 du PLU De GRASSE

Cette convocation vous a été, concomitamment, transmise par voie postale ce jour.

Lui est annexée :

- La notice de présentation
- Le plan situationnel

La délibération d'arrêt et de bilan de la concertation publique a été adoptée le 26 septembre dernier. Il est de même pour celle afférente à la non-soumission à évaluation environnementale.

Vous en souhaitant bonne réception et demeurant à disposition,

Bonne journée

Bien cordialement



**Pays
de
Grasse**
communauté
d'agglomération

**Alexandra
TCHOBANIAN
HERITEAU**
Cheffe de services

Planification Urbaine
Assistance procédurale
Mutations immobilières

www.paysdegrasse.fr



57 avenue Pierre Sépard - 06130 Grasse - aheriteau@paysdegrasse.fr

Tel: 04 89 35 90 93 - Port: 06 03 28 38 89

